



**Bibliothèque publique de**  
*Clarence-Rockland*  
**Public Library**

Type de politique: **Gouvernance**  
Titre de politique: **Raison d'être du CA**  
Numéro de politique: **GOV-01**

Approbation de la politique: 2016-10-27  
Révision de la politique: 2020-09-15  
Examen de la politique: 2023-05-14

---

La raison d'être du Conseil d'administration (CA) est de régir les affaires de la bibliothèque publique au service de la communauté. La présente politique énonce le plan de travail du CA et les moyens par lesquels il atteint son objectif.

1. Le CA supervise le développement d'un service de bibliothèque complet et efficace en :
  - a. développant et exprimant clairement la philosophie et les valeurs du CA ;
  - b. énonçant sa mission, ses priorités en matière de services et sa stratégie à long terme ;
  - c. l'établissement de politiques en matière de gouvernance et de services ;
  - d. déléguant des pouvoirs à la Directrice générale (DG) et évaluant son rendement ;
  - e. planifiant le développement futur de la Bibliothèque ;
  - f. faisant la promotion du service de bibliothèque ;
  - g. garantissant les ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés ;
  - h. exerçant un contrôle financier ; et
  - i. en évaluant les résultats et en déterminant les conséquences et l'impact.
  
2. Le CA gère efficacement en :
  - a. établissant un plan de travail annuel pour le CA qui reflète les objectifs annuels et les enjeux stratégiques ;
  - b. travaillant de façon proactive et prenant des décisions axées sur l'avenir de la Bibliothèque et sa place dans la communauté ;
  - c. représentant les intérêts de la communauté dans son ensemble ;
  - d. faisant appel à la communauté pour déterminer un service de bibliothèque réceptif et dynamique ;
  - e. offrant des opportunités de développement et de formation aux membres du CA ;
  - f. travaillant efficacement en équipe ;
  - g. travaillant en collaboration avec la Directrice générale et le Conseil municipal ;
  - h. parlant d'une seule voix ;
  - i. se comportant avec intégrité ;
  - j. évitant les conflits d'intérêts ; et
  - k. évaluant son propre rendement en tant que CA.

**Documents connexes :**

Bibliothèque publique de Clarence-Rockland. **BL 04 – Pouvoirs et fonctions du CA**

Eng